



COMMUNIQUE DE PRESSE

Face aux difficultés rencontrées par les associations du secteur de l'hébergement en matière de financement de leurs activités, le secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin, M. Christian RIGUET, Mme Marie-Dominique DREYSSE, conseillère de l'Eurométropole et adjointe au maire de Strasbourg en charge des solidarités et Mme Danielle DILIGENT, vice-présidente du conseil départemental du Bas-Rhin, ont tenu mercredi 30 mars à la Préfecture une deuxième réunion avec les associations pour tirer le bilan des analyses réalisées et des actions à engager pour maintenir les missions de services aux publics les plus démunis.

L'action conjointe des financeurs et les efforts des associations ont permis de dégager les moyens financiers qui garantissent le maintien des activités prioritaires pour 2016, notamment, accueils de jours, places de stabilisation, accueil des femmes en détresse. Chacun, dans son champ de compétence, a pris ses responsabilités.

Par ailleurs, il a été pris acte des initiatives et réflexions engagées pour faire évoluer les modèles d'organisation et de fonctionnement de certaines structures. Des réunions de travail sont prévues pour approfondir les rapprochements entre structures exerçant des missions de même nature, les démarches de réorganisation interne, d'économies de gestion et de redéfinition de l'exercice de certaines missions.

Les acteurs - Etat, collectivités locales et associations - ont souligné à cet égard leur détermination à exercer en pleine cohérence leurs compétences respectives, pleinement conscients des enjeux financiers. Le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), qui sera signé prochainement, doit être le cadre qui permettra de consolider cette démarche pour assurer une réponse adaptée et de qualité au profit des bénéficiaires dans le contexte budgétaire contraint et dans le respect des compétences de chacun.